

Tous les recours en appel sont disponibles. Je pense qu'on devrait y donner accès à l'intéressé et à son avocat sans y faire le moindre obstacle. Quant à la compassion dont il faudra faire preuve en l'occurrence pour prolonger les délais, je ne pense pas que cela présente de difficultés.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

### LES PAIEMENTS DE STABILISATION AUX PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE

**M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. J'aimerais lui demander encore une fois s'il ne pourrait pas changer d'avis après avoir dit qu'on n'annoncerait rien en matière de paiements de stabilisation aux producteurs de pommes de terre d'ici la fin de la présente saison de commercialisation. Voilà la septième fois que j'interviens pour poser cette question au ministre de l'Agriculture.

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, j'ai dit au député l'autre jour que nous nous en tenions aux pratiques suivies jusqu'ici. Nous avons en effet l'habitude de verser des paiements provisoires, et j'ai demandé à l'Office de stabilisation de s'en occuper dans le cas de l'Est du Canada.

### DEMANDE D'AIDE EN FAVEUR DES PRODUCTEURS DE HARICOTS BLANCS

**M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Il y a quelque temps, le ministre a laissé entendre, lors d'une réunion, que le gouvernement viendrait en aide aux producteurs de haricots blancs qui ont souffert l'an dernier du temps épouvantable et de la baisse des prix sur le marché. Le ministre pourrait-il nous dire si on a pris une décision définitive à cet égard et quelle forme d'aide on entend leur accorder?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je ne me souviens pas exactement de ce que j'ai dit au député, mais ces producteurs ont reçu une aide de l'ordre de 10 millions de dollars en vertu des programmes d'assurance-récolte. En outre, la Commission de stabilisation étudie actuellement une demande de stabilisation qui a été présentée par la Commission du haricot blanc.

**M. McKinley:** Monsieur l'Orateur, les producteurs sont en voie de décider ce qu'ils vont semer en 1978. La décision du ministre à cet égard risque d'influer sur leurs intentions. Je me demande si une décision ferme ne pourrait pas être prise rapidement.

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré l'autre soir un groupe de producteurs de haricots blancs dans la région du député, et je pense qu'ils sont prêts à commencer d'ensemencer leur surface. Beaucoup d'entre eux ont été indemnisés par l'assurance-récolte. La production a été mauvaise l'an dernier, à cause de la terrible catastrophe qui est survenue et du temps très pluvieux. En certains endroits il a été impossible de

## Questions orales

récolter la moindre partie de la récolte, qui presque partout ailleurs est restée sur place à 90 p. 100 environ.

Les producteurs sont en voie de décider s'ils vont semer. La décision leur appartient, mais après leur avoir parlé je déduis que la plupart vont ensemer des surfaces importantes en haricots blancs cette année, parce que nous envisageons la stabilisation et je pense qu'un peu plus de 77 p. 100 des producteurs ont eu l'assurance-récolte.

\* \* \*

## LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

### LE PROGRAMME TENDANT À DÉGAGER LES ÉLÉVATEURS À GRAIN

**M. Jake Epp (Provencher):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Les élévateurs de la vallée de la rivière Rouge sont engorgés, parce que nous ne recevons pas le nombre de wagons auquel nous avons droit même si nous avons reçu le feu vert en égard au zonage du transport. Étant donné les grandes inondations qui se produisent dans la vallée de la rivière Rouge au sud du 49<sup>e</sup> parallèle, le ministre peut-il nous annoncer aujourd'hui que les autorisations spéciales qui ont déjà été accordées le seront encore une fois? Jusqu'ici, les producteurs avaient pu acheminer le grain qui risquait l'inondation. Le grain est maintenant stocké. Le ministre va-t-il annoncer un programme pour que ces élévateurs puissent être dégagés et que le grain puisse être acheminé avant que l'eau ne s'élève au Manitoba, dans 10 jours environ?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, le député doit savoir que ces dispositions sont habituellement prises par la Commission canadienne du blé et non par le gouvernement. Je serai heureux d'en parler à la Commission, et je sais qu'elle prêterait comme d'habitude une oreille bienveillante à cette demande.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

### LES RECOMMANDATIONS TARIFAIRES AUX NÉGOCIATIONS DU GATT—LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT

**M. Jack Murta (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. La semaine dernière M. l'ambassadeur Warren, le négociateur principal de notre pays aux négociations du GATT à Genève, déclarait à Winnipeg que le gouvernement étudie sérieusement les recommandations de la Commission du tarif, dont un bon nombre demandent un relèvement de la protection douanière, et que des décisions devraient intervenir sous peu.

Comme les négociations du GATT tirent à leur fin et qu'il est actuellement question de l'Agriculture à Genève, le ministre peut-il dire si le gouvernement a pris une décision au sujet des recommandations touchant les droits de douane, et, dans l'affirmative, pourrait-il nous expliquer la situation en quelques mots?